



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 25 mars 2015

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, BOIS Hélène, CRETIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Procurations : CATTELAN Maurice donne procuration à Philippe ROSSI

MAGNIN Céline donne procuration à Hélène BOIS

RICCIO Franck donne procuration à Pascal JAMEN

Désignation du secrétaire de séance : Christiane MERLOZ.

Présence et explications de Mrs Frédérick MARCHAND, Directeur de la SOREA et Marc TOURNABIEN, Président.

Les clients professionnels et collectivités qui bénéficient de tarifs jaunes ou verts et dont la puissance est supérieure à 36 kVA, auront jusqu'au 31 décembre 2015 pour mener les démarches de changement de fournisseur afin de contracter un contrat en offre de marché.

Perte pour la SOREA de 300 clients et d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 M€.

La SOREA, pas apte à commercialiser l'électricité, envisage la création d'une filiale, SOWATT, dédiée à la fourniture d'électricité en offre de marché.

L'opérateur CNR (Compagnie Nationale du Rhône) adhère à SOREA et sera négociateur d'énergie.

L'objectif est de conserver les clients actuels et en récupérer de nouveaux avec un objectif de 1500 à l'horizon 2020.

Monsieur le Maire les remercie de leur intervention.

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 février 2015.

Pas de remarque.

Vote : 15 pour

2 - Conventions points d'arrêt des cars scolaires

Lecture du courrier du TDL et de la convention avec le Conseil Général ayant pour objet de répertorier les points d'arrêt des lignes de transport, de définir le maître d'ouvrage et les conditions dans lesquelles les points d'arrêt seront modifiés, sécurisés et entretenus.

Points d'arrêt actuels : Chemin du Camp, école, Le Crosat, Les Resses, Mairie, rond-point du Rieubel.

Vote : 15 Pour

3 - Convention RTE ligne électrique souterraine

Lecture du courrier de Bouygues Energies, chargé par Réseau de Transport d'Electricité, de l'étude de la ligne électrique souterraine à courant continu à 320 000 volts, entre Grande Ile et Piossasco.

La convention à signer est relative à l'établissement et à l'exploitation de cet ouvrage sur la parcelle communale A 2526 Plan Pinay. La commune conserve la propriété mais accepte l'ouvrage avec compensation financière de 18 € porté à 150 € pour minimum forfaitaire.

Cette convention sera régularisée par acte authentique devant Notaire.

Vote : 15 pour

4 - SOREA création société SOWATT

Délibération pour la création de la filiale SOWATT de SOREA. (c/f début de réunion).

Vote : 1 abstention

14 pour

.../...

5 - Renégociation des prêts Crédit Mutuel

2 prêts ont été contractés auprès de cette agence bancaire.

1- 500 000 € pour une durée de 20 ans, de 2009 à 2029 au taux de 4.25 %.

Renégocié au taux de 3.95 %, soit un gain global de 10 492 €. – 500 € de frais avenant.

2- 200 000 € pour une durée de 20 ans, de 2012 à 2032 au taux de 4.96 %.

Renégocié au taux de 4.05 %, soit un gain global de 17 902.36 €. – 500 € de frais avenant.

Vote : 15 pour

6 - Vote des taux d'imposition

Rappel des taux actuels :

Taxe d'Habitation : 5.52 % Moyenne de la strate : 11.71 %

Taxe Foncière Bâti : 9.57 % Moyenne de la strate : 15.75 %

Taxe Foncière Non Bâti : 88.51 % Moyenne de la strate : 45.65 %

Après discussion, il est proposé de ne pas augmenter les taxes ménage pour 2015.

Vote : 15 pour

7 - Questions diverses

* Tableau remis pour la tenue du bureau de vote pour le 29 mars.

* Rendez-vous pour signature de l'acte de régularisation avec Mme et M. MARCHESE.

* Prochaine réunion du conseil municipal le 3 avril, pour le vote des BP et les candidatures pour la gérance du plan d'eau cet été : 2 candidatures déposées.

* Georges RICCIO informe de la fermeture de la zone de déchets verts pendant la réfection du mur de soutènement. Elle sera déplacée sur la zone de Rieubel durant quelques jours de 8 h. à 17 h. du lundi au vendredi.

Réflexion à avoir sur l'ouverture de cette zone et l'accès à la benne avec mise en place de vidéo surveillance ou badge, suite à l'incivilité constatée.

Il est à regretter également que la benne de compost mise à la disposition de la population ait été mise en place avant la date prévue et vidée par quelques personnes qui se sont servies par remorque entière.

La commission travaux sera convoquée suite à la réunion de travail avec Bruno CHARVIN relative à la place du Chef-lieu.

* Claudine PRAT demande les conséquences de la fermeture de l'école St Joseph.

Monsieur le Maire explique que 6 enfants sont concernés. L'Inspecteur Académique demande que la priorité soit donnée aux élèves résidant sur la commune. Les dérogations seront vues au cas par cas.

Fin de séance 22h15.